COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN – 30/10/2019

Le mercredi trente octobre deux mil dix-neuf, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie dans la salle des fêtes de MONTDAUPHIN (77320) sous la présidence de M. DE VESTELE.

Date de convocation : 07/10/2019 Début de réunion : 17h00

Nombre de délégués en exercice : 50 – Présents ou représentés : 26

Collège	Noms	Structures	Présents	Représentés
Collège des élus	M. Jean-François DELESALLE	Maire de Doue		X
	M. Philippe DE VESTELE	Maire de Montdauphin	X	
	M. Guy DHORBAIT	Maire de Boissy-le-Châtel	X	
	M. René GARCHER	Adjoint au Maire d'Esbly		X
	M. Alain HANNETON	Maire d'Augers-en-Brie	X	
	M. Dominique LEFEBVRE	Maire de Sablonnière	X	
	M. Jean-François LEGER	Maire de Chailly-en-Brie	Excusé	
	M. Jean-Pierre CADET	Conseiller Communautaire CCSSOM		X
	M. Michel DAUTEUIL	Vice-Président CCBC	Excusé	
	M. Michel LIEGEOIS	Maire d'Oyes	X	
	M. Roger MIGUEL	Vice-Président CCPC	X	
	M. Maurice LOMBARD	Maire de Beaunay		X
	M. Alain MOROY	Maire de Marchais-en-Brie	X	
	M. Patrice VALENTIN	Conseiller Régional du Grand Est	Excusé	
	M. Dominique MOYSE	Conseiller Régional des Hauts-de-France		
	Mme Marie Pierre BADRE	Conseillère Régionale d'Ile-de-France		
	M. Yves JAUNAUX	Conseiller départemental de Seine-et-Marne		X
	Mme Annie COULON	Conseillère départementale de la Marne	X	
	M George FOURRE	Conseillère départementale de l'Aisne		
	M. Belaïde BEDREDDINE	SM - EPTB Seine Grands Lacs		
	M. Nicolas CAUX	SM d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin	X	
	Mme Anne-Marie RAVET	SM d'Etudes et de Travaux du bassin du Grand Morin aval	Excusé	
	M. Jean-Luc MUSART	SM du Bassin Aval du Petit Morin		X
	M. Gil LUQUOT	SI du Bassin de l'Amont du Grand Morin	X	
	M. Vincent PARISOT	SI du Bassin de l'Aubetin	Excusé	

Collège	Noms	Structure	Présents	Représentés
Collège des usagers	M. Régis D'HONDT	Chambre d'agriculture région Ile-de-France	X	
	M. Gérard RIBINIK	Chambre de Commerces et de l'Industrie 77		
	M. Dominique THIEBAUX	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 51	X	
	M. Serge AVANZINI	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 77	X	
	M. Michel SAINT MARTIN	France Nature Environnement 77	X	
	M. Jean Claude DUCHAUCHOY	Amis des moulins d'Ile de France	X	
	Mme Anne RIBEYRE	Marne nature Environnement	Excusée	
	M. Christian LHEUREUX	ASA des Marais de St Gond		
	M. Pascal OLIVIER	Irrigants du Nord Seine et Marne	Excusé	
	Mme Florence COUVREUR	Familles rurales		
	Mme Christine MORATELLI	Comité départemental de canoë kayak 77	X	
	M. Alain BEAUFORT	SI Assainissement Nord Est Seine et Marne		X
	Mme Claire CRAPART	Syndicat de l'eau de l'Est Seine-et-Marnais	X	
Collège de l'Etat	Préfet coordinateur de bassin			
	Préfet de Seine-et-Marne			
	Préfet de la Marne			
	Préfet de l'Aisne			
	Agence de l'Eau Seine-Normandie		X	
	DDT - MISE 77		Excusé	
	DDT - MISE 51		Excusé	
	DDT - MISE 02			
	DREAL Grand Est			X
	Agence Française pour la Biodiversité (ONEMA)			
	DRIEE d'Ile-de-France			
	ARS Grand Est			

Invités : M. DHUICQ Etienne (Maire de Montmirail), Mme GUILMAIN Anne-Louise (AESN)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du 11ème Programme de l'Agence de l'Eau,
2. Présentation du Contrat Eau et Climat du S2E 77 pour avis de la CLE,
3. Point sur les études en cours : PAPI des Deux Morin et "ruissellement",
4. Point sur les avis rendus par la CLE : documents d'urbanisme, dossier loi sur l'eau, etc.
5. Morin'f'eau sur le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations,
6. Points divers :

- Point sur les Marais de Saint-Gond (visite technique avec la DDT 51),
- Point sur le site internet du SMAGE des Deux Morin.

Le secrétaire de séance est M.CAUX Nicolas.

1. Présentation du 11ème Programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Madame GUILMAIN Anne-Louise (chargée de projet Politique Territoriale spécialisée à l'agence de l'eau Seine-Normandie) a présenté le 11ème programme de l'Agence de l'Eau et les taux de subventions alloués aux différentes actions pour la période 2019-2024. Le grand cycle de l'eau est prioritaire dans le 11ème Programme. Un zoom sur les thématiques « assainissement » et « rivière » ont été fait (voir le point 1 de la présentation en annexe).

2. Présentation du Contrat Eau et Climat du S2E 77 pour avis de la CLE

Madame CRAPART Claire – Présidente du S2e77, a présenté le Contrat Territoire Eau et Climat (CTEC) porté par le S2e77. La CLE du SAGE des Deux Morin est sollicitée pour donner un avis sur ce contrat qui doit être compatible avec le SAGE des Deux Morin (voir le point 2 de la présentation en annexe).

Le contrat répond à l'enjeu 2 du SAGE des Deux Morin qui vise une amélioration de la qualité de la ressource en eau. Ce document est utile à l'atteinte des objectifs du SAGE pour améliorer la qualité de l'eau.
Le tableau récapitulatif ci-dessous présente la compatibilité du contrat avec les objectifs du SAGE.

Compatibilité du contrat S2e77 avec les objectifs du SAGE des Deux Morin	
Enjeux 2 du SAGE : Amélioration de la qualité de la ressource en eau (animation du contrat)	
Objectif 2.1 : Assurer les besoins en eau potable Préservation des captages d'eau potable de toutes pollutions - Réaliser les Aires d'Alimentation de Captages - Périmètres de protection de captages eau potable	✓
Sécuriser l'alimentation en eau potable - Réflexion sur le devenir des captages abandonnés - Interconnexion ded réseaux	✓
Objectif 2.2 : Atteindre le bon état Réduire l'impact des nitrates et phytosanitaires (animation agricole) - Poursuivre l'animation agricole sur le territoire du SAGE - Définir des indicateurs de suivi des pollutions diffuses - Sensibilisation du grand public aux bonnes pratiques	✓
Réduire l'impact des rejets de l'artisanat, de l'industrie et activités minières sur la ressource en eau (animation industrielle) - Etablir des autorisations de déversement des effluents non domestiques - Recenser les activités polluantes et développer la sensibilisation pour réduire les flux polluants - Diagnostiquer et accompagner les entreprises à mettre aux normes leurs rejets - Assurer une veille du développement d'activités impactantes pour les masses d'eau souterraines et superficielles	✓

➔ Le CTEC est compatible avec les objectifs du SAGE des Deux Morin. La Commission Locale de l'eau émet à l'unanimité un avis favorable au contrat eau et climat porté par le S2e77.

3. Point sur les études en cours : PAPI des Deux Morin et « ruissellement »

- Pour l'étude ruissellement, aucun candidat n'a répondu à l'offre publiée, la date butoir était le 20 septembre 2019. Par conséquent, le marché est relancé jusqu'au 15 novembre 2019.
- Pour le PAPI d'intention des Deux Morin, trois candidats ont répondu : SEPIA-CONSEIL, SAFEGE et HYDRATEC. Après l'analyse en commission de mise en concurrence le 01/10/2019, le marché a été attribué à l'unanimité à SEPIA-CONSEIL pour un montant de 63 945 € TTC (prestations éventuelles supplémentaires incluses).

Voici tableau récapitulatif de l'analyse des candidatures :

	SEPIA	SAFEGE	HYDRATEC
Méthodologie	40.5/45	36.5/45	39.5/45
Compréhension de contexte locale et des attentes	8/10	9/10	10/10
Composition de l'équipe	2/3	2/3	3/3
Expériences similaires	2/2	2/2	1 / 2
Cout DGPF	30/30 63 945 € TTC PSE incluses	30/30 60 030 € TTC PSE incluses	0/30 149 400 € TTC PSE incluses
Prestation Supplémentaires Eventuelles (PSE)	9/10	10/10	0/10
Calendrier	✔	✔	✔
TOTAL	91.5/100	89.5/100	53.5/100

4. Point sur les avis rendus par la CLE : documents d'urbanisme, dossier loi sur l'eau, etc.

A ce jour, l'animatrice du SAGE a reçu 13 dossiers pour analyser leurs compatibilités avec les objectifs du SAGE : 8 documents d'urbanisme et 5 dossiers loi sur l'eau (voir le point 4 de la présentation en annexe).

Seuls deux dossiers ont reçu un avis défavorable :

- Un dossier pour la réhabilitation des berges de Crécy-la-Chapelle sur le Grand Brasset car un enrochement de 610 mètres de berges est prévue ce qui va à l'encontre de l'article 4 du règlement du SAGE qui vise à protéger les berges de toutes artificialisations et aménagement,
- Le PLU de Mortcerf dont la protection des zones humides et la bande 6 mètres de part et d'autres des berges des cours d'eau n'ont pas été totalement intégrés.

5. Morin'f'eau sur le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

Avec le lancement du PAPI des Deux Morin, le bureau de la CLE propose la nouvelle lettre d'information du SAGE : le « Morin'f'eau n°10 : le PAPI : des solutions face au risque inondation ». Cette lettre a été envoyée par mail aux membres de la CLE préalablement à la réunion. Madame BAYER Martine a présenté le Morin'f'eau (voir le point 5 de la présentation en annexe).

Aucune remarque n'est formulée, le « Morin'f'eau n°10 : le PAPI : des solutions face au risque inondation » est validé par la CLE et sera diffusée prochainement aux communes, aux intercommunalités et à la liste des abonnés.

6. Points divers

Les Marais de Saint-Gond :

La fédération de chasse est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Marais de Saint-Gond. Dans ce cadre une mise à jour de la cartographie des habitats réalisée par le Cabinet Miroir Environnement est en cours. Une visite de terrain a été organisée avec la DDT 51, le 10/10/2019 pour livrer les premiers constats de ce diagnostic dont trois enjeux importants sont observés :

- Un problème de gestion des ouvrages avec un manque de gestion cohérente.
- Une minéralisation importante de la tourbe causée par un drainage agricole important.
- La présence de l'Aster Américaine, une espèce envahissante qui colonise des parties du marais.

Au vue de la surface des marais, la DDT 51 a préconisé des actions rapides et urgentes en cœur marais.

Il sera décidé lors du prochain comité de pilotage des actions concrètes et rapides à mettre en place.

Le site internet du SMAGE des Deux Morin :

Le site internet du SAGE est en cours de finalisation. La mise en ligne et la présentation est prévue pour le 12 novembre 2019 lors du comité syndical du SMAGE des Deux Morin. Pour information, l'ancien site internet du SAGE des Deux Morin sera totalement intégré dans le site du SMAGE.

La séance est levée à 19h00.

Secrétaire de séance

Monsieur CAUX Nicolas

SAGE des Deux Morin
6 rue Ernest Delbet
77320 La Ferté Gaucher
Tél : 01 64 03 06 22

Le Président de la CLE des Deux Morin

Monsieur DEVESTELE Philippe